APPEL A CONTRIBUTIONS POUR LA PUBLICATION D'UN OUVRAGE COLLECTIF

THEMES : MUTATIONS URBAINES ET QUESTIONS DU PATRIMOINE DANS LE GOLFE DE GUINÉE

I- PROBLEMATIQUE

Les villes africaines de la côte atlantique, en particulier celles du Golfe de Guinée, ont connu depuis les indépendances des mutations qui ont progressivement transformé leur paysage. De Dakar à Luanda, les pouvoirs publics, dans leur ambition d'arrimer ces espaces aux besoins et expressions de la vie actuelle, ont engagé d'importantes opérations de restructuration et de rénovation qui ont considérablement remodelé le tissu urbain de ces espaces atlantiques. Ces actions se justifient en grande partie, par le fait que ces villes qui ont été le point de départ de la vie urbaine pour la plupart des pays africains ayant une ouverture sur l'atlantique, n'ont pas bénéficié à proprement parler d'une planification à leur création, exception faite des espaces intéressant les administrations coloniales. La « ville coloniale » excluait d'ailleurs de l'espace urbain la plupart des quartiers occupés par les Noirs. Ces cités portuaires, nées surtout d'échanges de biens et de personnes, mais aussi de transferts d'idées et de pratiques entre l'Europe et l'Afrique, ont conservé jusqu'à un passé récent plusieurs traces de leur histoire plurielle. Mais, le travail engagé de transformation ou de renouvellement du tissu urbain ne pourrait-il pas poser le problème de conservation du patrimoine historique de ces villes au passé singulier ?

C'est là, dans ces espaces, que les Portugais, premiers Européens sur les côtes atlantiques de l'Afrique, mettent en place dès le XVe siècle un type de commerce visant à détourner les trafics continentaux vers l'océan où se trouvent les positions européennes, et servant de modèle aux échanges économiques et sociaux de la côte ouest-africaine. Avec l'intensification des échanges due en grande partie à la traite des esclaves, on assiste progressivement au renforcement des positions par la construction de forts destinés à protéger les Européens et leurs biens. Côté africain, il existe désormais sur le littoral, à la fin du XVIe siècle et au début du XVIIe siècle, des groupes intermédiaires commerciaux rattachés aux classes gouvernantes et chargés des transactions commerciales avec les commerçants européens et les populations de l'*hinterland*. La côte est ainsi devenue un pôle d'attraction aussi bien pour les riverains que pour les habitants de l'intérieur.

Cette côte atlantique devenue familière aux puissances européennes a également accueilli plusieurs quartiers généraux aussi bien de conquêtes que d'administrations coloniales en

Afrique. En outre, l'établissement des Européens, le mélange avec les peuples autochtones et d'autres venus de l'*hinterland*, le déroulement de la colonisation et la décolonisation ont entraîné dans ces villes des événements qui ont marqué profondément les consciences. Les heurs et malheurs des uns et des autres y ont été inscrits.

Dans un contexte de plus en plus concurrentiel où le patrimoine est porteur de nombreux enjeux (économiques, sociaux, culturels, touristiques, mémoriels, etc.), les politiques patrimoniales locales tendent à afficher la singularité de chaque ville afin de la positionner dans le jeu de la compétition symbolique, aux plans national et international. Nous pouvons dire avec Michel Verniers & al que « *le patrimoine est donc désormais au cœur de la gestion stratégique de l'image de la ville. Les centres historiques et les monuments sont utilisés comme outils de promotion de la ville* ». Les contacts atlantiques bien sûr ont laissé de mauvais souvenirs aux Africains (traite des esclaves et colonisation), mais cet héritage, s'il est bien assumé, peut constituer, aujourd'hui et à l'avenir, un capital précieux pour la labellisation du patrimoine des villes de la côte africaine atlantique.

Ce que l'on observe par contre, c'est que depuis les indépendances africaines, les anciennes métropoles se sont efforcées dans certains cas, de maintenir leur mémoire dans ces anciens espaces coloniaux par l'entretien ou la réhabilitation des monuments et autres stèles qu'elles y ont érigés. Les pouvoirs publics postcoloniaux quant à eux, n'ont fait qu'un effort d'appropriation du patrimoine infrastructurel qu'ils ont progressivement adapté aux besoins de leur temps.

La question que l'on peut d'ores et déjà se poser est de savoir si les pouvoirs publics des pays du golfe de Guinée, dans leur intention observée ces derniers temps, de rénover, de développer et de rendre plus attractives les villes de la côte atlantique, tiennent compte de l'histoire singulière de ces cités séculaires et la capitalisent comme élément de patrimonialisation. En d'autres termes, comment concilient-ils la volonté de conserver le passé avec la nécessité d'adaptation aux besoins présents ? Aujourd'hui, face aux défis qu'imposent la restructuration, la rénovation et le développement urbains qui semblent souvent se réaliser aux dépens ou au grand mépris de l'histoire, la survie de l'héritage issu du passé dans ces espaces atlantiques se pose comme une préoccupation majeure.

Pourtant l'antériorité de ces villes fait « *d'elles des lieux de mémoire abritant des monuments et édifices qui nous parlent et nous rappellent leur histoire, voire celle de leurs pays* ». Quelles orientations donne-t-on aujourd'hui au patrimoine des villes du Golfe de Guinée qui sont, pour la plupart, les principales agglomérations de leurs pays respectifs ? La réactivation ou la réinvention et l'instrumentalisation de leur passé ne contribueraient-elles pas à donner à chacune d'elles un cachet particulier et original ?

En somme, cet à appel à contributions vise à produire un ouvrage collectif sur l'héritage historique et les actions de patrimonialisation dans les villes africaines situées le long du golfe

de Guinée. Les différentes contributions peuvent s'inscrire dans divers axes thématiques dont par exemple les suivants :

AXE I : Les villes du Golfe de Guinée et leurs mémoires

C'est une vérité de Lapalisse de dire que les villes du Golfe de Guinée se sont construites grâce aux nombreux échanges et aux contacts réguliers qu'elles ont entretenus avec des cultures étrangères. De ce riche passé, ces villes portent encore de nombreux stigmates et les composantes urbaines continuent dans de nombreux cas de véhiculer la mémoire de l'esclavage, de la résistance à l'occupation coloniale, de la dénonciation de l'ordre colonial et de la décolonisation.

AXE II : Les villes du Golfe de Guinée et leurs mutations à travers les époques

Les successives expériences européennes (coloniales surtout) et afro brésiliennes (aussi) connues par les villes du Golfe de Guinée ont favorisé des mutations différentes de celles que connaitront par exemple les villes de l'*hinterland.* Ces mutations ont été fonction de la puissance européenne en présence ; alors que l'urbanisation dans les villes sous influence allemande semblait se faire de façon plus vivace, avec une grande autonomie des villes naissantes, celle des territoires dominés par la France et la Grande Bretagne semblait se faire avec moins d'entrain mais toujours avec la même volonté de marquer de leur empreinte (architecturale, urbanistique, etc.) leur présence outre-maritime.

Pour certains territoires comme le Cameroun, qui a connu plusieurs influences (allemandes, puis franco britanniques), il pourrait être aussi intéressant de voir comment se côtoient ces différentes influences et quel sens prennent les politiques de rénovation, restauration et de restructuration urbaines dans ce contexte.

AXE III : Le patrimoine, les monuments et les musées des villes du Golfe de Guinée

L'histoire des villes du Golfe de Guinée lui a légué un bottin important d'édifices, de monuments et d'objets qui constituent leur richesse historique et culturelle. Dans ce registre, il s'agit de proposer des contributions portant sur le patrimoine architectural colonial, le patrimoine commercial, le patrimoine industriel, le patrimoine religieux, le patrimoine portuaire et sur les musées maritimes qui, là où ils existent, ont souvent la prétention de retracer le parcours et l'itinéraire des villes et des pays qui leur donne vie. Cet héritage issu du passé et de l'influence occidentale, s'ajoute à des modes de vie, à des manières d'habiter et à des habitus qui ont en plusieurs endroits conduit à la préservation des lieux initiatiques et cultuels des populations.

AXE IV : Les politiques patrimoniales dans les villes du Golfe de Guinée

A l'évidence, à chacune des étapes et des phases connues par ces villes, il est apparu, selon des modalités précises et suivant des enjeux particuliers, le souci de faire le tri, de restaurer et de protéger ce qui intéressait les acteurs du moment. Ce faisant, la définition des politiques urbanistiques inhérentes à ces choix n'a pas toujours tenu compte de l'identité et de l'histoire de la ville et/ou du pays. Cet axe invite aussi les contributeurs à s'intéresser à la manière dont les politiques urbaines sont élaborées et comment elles sont comprises par les habitants des villes du Golfe de Guinée. Ces derniers ont-ils conscience de l'histoire de leur ville ? Y sont-ils attachés ? Quels sont les principaux acteurs qui interagissent dans les projets de transformation de l'espace urbain ? D'où proviennent les financements ? En somme, les projets urbanistiques ayant généralement leurs adversaires et leurs partisans, il serait intéressant d'interroger les débats et/ou les compromis qui se font et se défont autour des projets liés à la transformation des villes.

COORDINATEURS

Jean Baptiste Nzoguè, Université de Douala, Cameroun

Isidore Pascal Ndjock Nyobe, Université de Douala, Cameroun

Emmanuel Tchumtchoua, Université de Douala, Cameroun

II- RECOMMANDATIONS

Cet appel à contributions s'adresse aux historiens, sociologues, anthropologues, psychologues, économistes, géographes, politologues, urbanistes, architectes, conservateurs de patrimoine, muséologues, etc.

a) Le contenu des articles

Centrés sur les villes du Golfe de Guinée, les articles doivent avoir un lien direct avec le thème ou l'un des aspects de la problématique.

b) Délais

Rédigés en français ou en anglais, le titre et un résumé de 300 mots avec une notice biographique de 100 mots devront parvenir par courriel à la fois à monsieur Jean Baptiste Nzoguè (jeanbapt.nzogue@yahoo.fr) ET à monsieur Isidore Pascal Ndjock Nyobe (pascal_ndjock@yahoo.fr) au plus tard fin août 2015. Les résultats de la sélection seront communiqués ultérieurement ; les candidats retenus devront ensuite faire parvenir leurs articles au plus tard le 31 octobre 2015. Le livre sera publié courant 2016.

N.B. Dans l'objet de votre message, veuillez inscrire la mention Golfe de Guinée.

c) Protocole de rédaction

- La première page doit contenir (avant le résumé) :

1) Le titre de l'article, le ou les noms de ou des auteurs, l'institution d'attache ;
2) Les adresses (Téléphone, E-mail, Boîte postale).

- La version définitive de l'article doit être comprise entre 15 et 25 pages.
- La police : Times New Roman
- La taille de la police du corps du texte : 12
- L'interligne : 1,5
- Longues citations (plus de trois lignes) : taille de la police (10), interligne (1), retrait à gauche (1,25 cm).
- Courtes citations (trois lignes ou moins) : texte entre guillemets « … » ; taille de la police (12), interligne (1,5).
- Les intertitres doivent être présentés de la manière suivante : (I, A, B, II, A, B, etc.).
- Illustrations : Titre au-dessus (centré taille 10) ; Sources en dessous (centré taille 10).
- Les titres d'ouvrages, de revues et journaux en italique.
- Les titres de thèses, mémoires, d'articles et de communications sont entre guillemets et sans italique.
- Les notes de bas de page (références bibliographiques, sources et notes explicatives diverses) : Taille de la police (10), Interligne (1). La numérotation de ces notes de bas de page en chiffres arabes (1, 2, 3) en continue.

 Exemple :

 1- E. Tchumtchoua et A. F. Dikoumè (dir.) Douala, histoire et patrimoine, Yaoundé, Clé, 2014, 389 p.